

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CF52

présenté par
M. Bouloux, rapporteur

ARTICLE PREMIER

Compléter la seconde ligne de la première colonne du tableau de l'alinéa 56 par la référence :

« et L. 621-14-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre le projet de loi conforme aux modifications à venir du CMF.